

Gestion forestière durable et valorisation du bois



Jeudi 17 et lundi 21 septembre 2020

« Le bois a toujours été important pour les agriculteurs, c'est une ressource locale et durable.

De tous temps il a servi à construire les bâtiments, faire des outils, des clôtures...mais aussi pour l'abri pour des troupeaux, pour la cueillette des champignons, comme lieu de récolte (châtaigne, gland)...

Cette formation pourra vous aiguiller pour mieux appréhender le milieu forestier et vous en servir pour votre propre utilisation en ayant une gestion appropriée.

Elle se déroulera en salle et surtout sur le terrain où des cas concrets vous seront présentés : éclaircie, récolte de bois, parcours pâturé, sciage, exercice de marquage...

Chaque stagiaire pourra ainsi se rendre mieux compte de ce que peut lui apporter sa forêt. »

Yann CLEMENT – technicien forestier au CRPF Occitanie

Objectifs :

- Acquérir les connaissances relatives aux **rôles de nos forêts**.
- Appréhender la **réglementation** d'un point de vue de **propriétaire** et de **gestionnaire, exploitant forestier** ou **prestataire de service**.
- Apprendre les **pratiques** et les **techniques adéquates** à la **gestion** et à la **valorisation durable** et en toute **sécurité** des forêts.
- Découvrir l'intérêt de **valoriser** ses bois et en apprendre plus sur les potentiels **débouchés**.

PROGRAMME

Intervenants : Yann CLEMENT technicien et animateur au CRPF du Lot 46.

Lieu :

- Le jeudi 17 chez Emeline Magne à la Ferme du Daribens, 46200 Lachapelle-Auzac
- Le lundi 21 chez Leïla Bourad au Lieu-dit les Jacouty, 46150 Boissières

Repas : Prévoir son pique-nique.

Jour 1 :

Jeudi 17/09

Matinée (9h-12h) - en salle :

- Présentation de la forêt dans le Lot : état des lieux d'un point de vue biodiversité, économique, social et environnemental.
- Présentation des organismes gérant la forêt dans le Lot.
- Point sur ses forêts : le parcellaire, que puis-je concrètement faire avec mes forêts.

Après-midi (13h-17h) - en extérieur :

- Etude d'un cas concret, description de parcelle.

Jour 2 :

Lundi 21/09

Matinée (9h-12h) - en salle :

- Etude d'un document de gestion durable et d'un plan de gestion.
- Point sur les bonnes pratiques à adopter.
- Etude d'un calendrier de travaux : que faire de ses bois durant les 10 années à venir.
- Comment organiser les travaux selon la réglementation ? Quels sont mes droits ?
- Point sur les bonnes pratiques et la sécurité.

Après-midi (13h-17h) - en extérieur :

- Visite de parcelle avec document de gestion et observation de son potentiel.

-
- Quelle valorisation, quels débouchés ?



**Formation gratuite pour les cotisants au fond de formation VIVEA (Crédits utilisés : 140€/jour) et
OCAPIAT (450€/j)**

Désistement avant le lundi 7 septembre 2020

INSCRIPTION OBLIGATOIRE

Benjamin HATTERLEY – 06 22 80 17 75 - benjamin.bio46@bio-occitanie.org

